



Procès-verbal

Assemblée spéciale d'OBORO le mercredi 15 juin 2022 à 17h, en mode hybride

Présent.es : Marianne Breton, Chantal Dumas, Natalie Doonan, Fortunat N. Nadima, Angela Marsh, James Schidlowsky, Speranza Spir, Mélanie O'Bomsawin, Sonja Zlatanova, Roberto Di Giacomantonio, Audrey Bilodeau Fontaine, Tracy Valcárcel Rodriguez, Stéphane Claude, Analays Alvarez Hernandez.

1. **Ouverture de l'assemblée** : Ouverture déclarée par la présidente C. Dumas à 17 h, avec F. Nadima comme secrétaire.
2. **Lecture et adoption des modifications aux règlements généraux** : Présentation des modifications relatives à la composition du c.a. d'OBORO par F. Nadima. Interventions diverses des membres de l'assemblée. Adoption des modifications proposée par C. Dumas, appuyée par M. O'Bomsawin – adoptées à l'unanimité.
3. **Lecture et adoption des modifications aux lettres patentes** : Présentation des modifications aux lettres patentes par F. Nadima, expliquant qu'elles visent à augmenter le montant des biens que peut posséder OBORO à 6 millions de dollars pour les fins du projet d'immobilisation. Adoption des modifications proposée par N. Breton, appuyée par F. Nadima – adoptées à l'unanimité.
4. **Levée de l'assemblée** : Levée déclarée par C. Dumas à 17h29.



Procès-verbal

Assemblée générale annuelle d'OBORO le mercredi 15 juin 2022 à 17h30, en mode hybride

Présent.es : Marianne Breton, Chantal Dumas, Natalie Doonan, Fortunat N. Nadima, Angela Marsh, James Schidlowsky, Speranza Spir, Mélanie O'Bomsawin, Sonja Zlatanova, Roberto Di Giacomantonio, Audrey Bilodeau Fontaine, Tracy Valcárcel Rodriguez, Stéphane Claude, Analays Alvarez Hernandez et Mireille N'gouan.

1. **Ouverture de l'assemblée par la présidente, et nomination des président et secrétaire d'assemblée :**
Ouverture déclarée à 17h33 la présidente C. Dumas, avec F. Nadima comme secrétaire.
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour :** Ordre du jour adopté avec l'ajout des deux items suivants proposés par M. O'Bomsawin, appuyée par C. Dumas : (i) nomination de deux membres d'honneur (Louise Provencher et Skawennati), (ii) hommage à Roberto Di Giacomantonio.
3. **Reconnaissance territoriale :** M. Breton invite les membres à prendre un moment pour reconnaître le fait qu'OBORO est situé sur un territoire autochtone non cédé par traité et pour remercier la nation Kanien'kehá:ka de nous accueillir à Tiohtià:ke/Montréal.
4. **Adoption du procès-verbal de l'AGA du 10 juin 2021 :** M. Breton fournit un survol du procès-verbal de l'AGA du 10 juin 2021. Adoption proposée par F. Nadima, appuyé par C. Dumas – adopté à l'unanimité.
5. **Mot de la présidente et de la directrice générale :** C. Breton note qu'OBORO a reçu quelques messages de membres qu'on aimerait lire à haute voix. Lecture du message de Sue Schnee par S. Spir. Lecture du message de Louise Provencher par C. Dumas.
 - a. Mot d'« au revoir » de C. Dumas, en tant que présidente sortante du c.a. d'OBORO : C. Dumas s'estime fière du travail accompli par OBORO et son c.a., malgré la situation sanitaire. C. Dumas est confiante de l'avenir d'OBORO. Elle souhaite un bon repos à M. Breton et du soutien pour assurer la poursuite des activités d'OBORO et ses projets parallèles. C. Dumas est heureuse d'avoir fait partie du c.a. d'OBORO. Remerciements au nom de l'assemblée exprimés par M. Breton.
6. **Rapport d'activités et discussion :** M. Breton remercie le c.a. et l'équipe d'OBORO, y compris A. Bilodeau Fontaine T. Valcárcel Rodriguez, J. Schidlowsky, S. Claude, R. Di Giacomantonio, S. Spir et S. Zlatanova. Merci spécial aussi à T. Tembeck, ainsi qu'à S. Aram, A. Migeon et M. N'gouan. M. Breton annonce que l'été sera occupé compte tenu des développements du projet d'immobilisation (vérification diligente, audit du bâtiment, montage financier et financement). C. Dumas rappelle à l'assemblée que le projet demeure confidentiel tant que l'entente n'est pas finalisée. La date butoir est le 30 août.
 - a. Lecture du rapport d'activités par S. Zlatanova. Remerciements à l'équipe et aux partenaires financiers. L'année prochaine s'annonce très active; de nouvelles publications OBORO vont paraître.
7. **Rapport financier annuel** (par M. N'gouan)
 - a. **Lecture et réception du Rapport financier audité au 31 mars 2022 :** Rapport lu par M. N'gouan, notant qu'OBORO finit l'année 2021-2022 avec un excédent de 45 116 \$:

- i. Au sujet de l'Annexe A (financement public) et la subvention octroyée par Services Québec (REPAIRE), M. N'gouan explique que des formations avaient été annulées l'année dernière. La subvention a augmenté en 2022.
 - ii. Au sujet de l'Annexe B (revenus autonomes), M. N'gouan note qu'il y a eu une augmentation des revenus autonomes, signe que les activités reprennent.
 - iii. Au sujet de l'Annexe D (laboratoire nouveau médias), M. N'gouan explique que les salaires demeurent la charge principale. En réponse à la question de N. Doonan quant à savoir si les charges plus élevées sont justifiées par la pandémie de COVID-19, M. Breton note qu'il y a eu indexation et une réorganisation des tâches de travail. M. N'gouan rappelle que les opérations non monétaires augmentent avec les activités – M. Breton ajoute qu'elles n'ont pas d'impact réel.
 - iv. Au sujet de l'annexe E (activités de diffusion), M. N'gouan note qu'un salaire a été remplacé par des honoraires et que la planification stratégique a contribué à augmenter les honoraires professionnels. En réponse à la question de C. Dumas sur les créances douteuses et irrécouvrables, M. N'gouan explique qu'elles réfèrent à de vieilles factures impayées depuis au moins deux ans.
- b. **Nomination d'un auditeur comptable pour 2022-2023** : M. Breton explique que bien qu'OBORO désire changer d'auditeur, on n'est pas prêt à proposer un nouvel auditeur. M. Breton propose que l'assemblée des membres mandate le c.a. à trouver un nouvel auditeur comptable pour l'année 2022-2023. C. Dumas propose l'adoption de la résolution, appuyée par N. Doonan. R. Di Giacomantonio souligne que le travail a longtemps été difficile avec cette firme comptable. C. Dumas et M. N'gouan notent que la nomination d'un nouvel auditeur est requise. C. Dumas résume qu'OBORO n'est pas satisfait du travail de l'auditeur actuel.
8. **Nominations au conseil d'administration** : N. Doonan M. O'bomsawin, A. Alvarez et A. Marsh et O. Avasilichioaei. C. Dumas explique qu'un appel aux candidatures a été lancé. A. Marsh a proposé sa candidature comme administratrice. Intervention d'A. Marsh qui se présente à l'assemblée; elle est très intéressée par le mandat d'OBORO et s'y reconnaît. C. Dumas souligne aussi la fin de son propre mandat et celui d'A. Jim.
- a. N. Doonan propose la nomination d'A. Marsh au c.a., appuyée par M. O'Bomsawin – résolution adoptée à l'unanimité.
 - b. C. Dumas propose et A. Marsh appuie la ratification des nominations de F. Nadima, N. Doonan, A. Alvarez Hernandez et M. O'Bomsawin.
 - c. Nomination d'Oana Avasilichioaei – la question se pose de savoir si elle serait éligible pour siéger au c.a. M. Breton explique que la valeur des contrats avec OBORO est faible et ne devrait pas causer de problèmes.
9. **Varia** : A. Marsh propose, et C. Dumas appuie les nominations de Louise Provencher et Skawennati comme membres d'honneur. C. Dumas remercie Roberto Di Giacomantonio pour sa contribution à OBORO.
10. **Levée de l'assemblée** : Levée déclarée par C. Dumas à 18h54.